

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2024

Le syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP) a pris connaissance du [communiqué de presse du 19 avril 2024](#) dans lequel "la conférence des présidentes et présidents de CME des CHU s'engage à appliquer un principe de tolérance zéro à l'égard de tout membre de la communauté médicale qui se rendrait coupable de manière avérée de telles violences".

Le SIHP se réjouit d'un tel engagement, qu'il salue. Ses membres se permettent toutefois de rappeler que c'est une de leurs revendications de longue date, et espèrent que celui-ci sera **suivi d'actes concrets**.

Car en 2024, avoir le courage de signaler à sa hiérarchie et/ou à l'administration de son établissement des faits de violences sexuelles et sexistes n'est pas une garantie de recevoir écoute, accompagnement et protection. C'est même souvent le contraire.

En effet, le SIHP est régulièrement destinataire de témoignages faisant état de réponses bien différentes apportées aux internes franciliens : **minimisation des faits, discréditation, voire inversion de l'accusation et menaces**. Prendre la parole est malheureusement, encore aujourd'hui, souvent dangereux et contre-productif. Certain-e-s ont vu leur carrière à l'AP-HP impactée, voire détruite.

Il est temps que les choses changent, que les administrations et les praticiens hospitalo-universitaires s'associent dans cet effort afin de garantir aux internes (mais pas seulement) l'accompagnement et la protection indispensables **face à des violences encore systémiques**. La récente mise en place par l'AP-HP d'une cellule de signalement des violences au travail va dans ce sens, mais la route reste longue.

A nouveau, le SIHP tient à saluer ce signal positif envoyé par la conférence des PCME de CHU, et s'étonne qu'aucune communication similaire n'ait à ce jour été faite par l'Ordre des médecins.



Emmanuel Hay
Président du SIHP